



Lettre de mission 2005

Cayenne, le 1<sup>er</sup> septembre 2005

Le Recteur de l'Académie de la Guyane  
Chancelier de l'université

à

M

médiateur sur poste d'assistant pédagogique

Rectorat

Dossier suivi par :  
Martine SALOME

Tél.05.94.25.59.79  
Fax.05.94.39.04.38

Mail :  
martine.salome@  
ac-guyane.fr

B.P. 6011  
97306 Cayenne Cedex

**Objet : lettre de mission**

En tant que médiateur culturel et bilingue, vous assumez une triple fonction, sous la responsabilité pédagogique de l'I.E.N. :

1. **Favoriser la structuration des enfants dans leur langue maternelle et l'enrichissement de celle-ci durant leurs trois premières années de scolarité.** Pour cela, en vous appuyant sur les programmes du cycle I et II (2002), et en concertation avec les enseignants, vous veillerez à organiser les apprentissages en une progression qui tienne compte de l'âge et de l'évolution de l'enfant. Les stages organisés à votre intention vous aideront à élaborer celle-ci. Pour les médiateurs travaillant en école élémentaire, la priorité sera donnée au cycle II, et tout particulièrement aux enfants scolarisés tardivement. Le travail sera également organisé en progression s'appuyant sur les programmes du cycle I et II (2002). Les activités que vous conduirez pourront s'inspirer des propositions faites en annexe de cette lettre.
2. **Etre le représentant, dans l'école, de la culture des enfants.** A ce titre, vous suggèrerez aux enseignants des projets sur des thèmes culturels (y compris pour les classes de cycle III), les informerez sur les pratiques culturelles des familles et du village, et intégrerez votre enseignement de la langue maternelle dans la culture propre des enfants.
3. **Etre l'intermédiaire entre les familles et l'école,** et assister, entre autres, le directeur et les enseignants lors des rencontres et réunions avec des parents.

Dans la mesure où votre mission nécessite un travail de préparation et la tenue d'un carnet de bord, votre horaire est de 27h. Vous faites partie intégrante de l'équipe éducative et devez participer aux réunions institutionnelles, y compris celles qui se situeraient en dehors du temps scolaire (par exemple juste après la classe). Celles-ci incluent les réunions organisées dans le cadre du réseau ambition-réussite. Au sein de ce

réseau, vous serez appelés à intervenir comme personnes-ressources (informations des enseignants sur la langue et la culture des élèves, participation aux réunions de parents...). Cette fonction ne doit pas dépasser l'équivalent de deux heures hebdomadaires en moyenne.

Les formations organisées pour les médiateurs culturels et bilingues sont obligatoires. Elles sont destinées à vous donner les moyens d'accomplir efficacement votre mission. Des absences répétées en formation pourront avoir pour conséquence la non-reconduction de votre contrat.

Le Recteur

L'IA-IPRI Adjointe au DSDEN  
Chargée de l'Enseignement  
Du 1<sup>er</sup> Degré

J.-M. BLANQUER

S. FRANCIUS

## MISSIONS DES MEDIATEURS CULTURELS ET BILINGUES ANNEXE A LA LETTRE DE MISSION

### I. FONCTION DE STRUCTURATION ET D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE MATERNELLE ET FONCTION CULTURELLE

Suggestions d'**activités à conduire** avec les enfants (travailler de préférence avec des groupes qui peuvent varier de 6/8 enfants pour les plus jeunes ou les plus récemment scolarisés à des demi-classes).

Cette liste est destinée à fournir des pistes de travail, mais n'est pas limitative. **Les activités seront centrées sur la structuration et l'enrichissement de la langue orale, mais un recours à l'écrit en langue maternelle est souhaitable. A travers l'utilisation de l'écrit faite par le médiateur, l'enfant se familiarisera entre autres avec les fonctions et supports de l'écrit.**

#### a) **Activité autour de contes**

- raconter en langue maternelle un conte appartenant à la culture des enfants. Faire identifier les personnages, les différentes étapes de l'histoire. La faire récapituler par les enfants en s'appuyant certaines fois si nécessaire sur des illustrations réalisées par eux-mêmes ou proposées.

- présenter un album illustré, aider les enfants à identifier, caractériser les personnages, imaginer l'histoire. La lire ensuite à haute voix. La comparer avec l'histoire imaginée... (en plus des supports déjà existants en langue maternelle, des albums pourraient être sélectionnés, sur lesquels un texte en langue maternelle pourrait être ajouté, afin de servir de support à ces activités)

- rappeler deux contes ou histoires déjà vus. Comparer les personnages, ce qui leur arrive.

- imaginer un conte à partir de personnages ou d'histoires déjà vus.

b) **Autour d'images**, d'affiches, d'enseignes, de supports illustrés empruntés à la vie du village : faire identifier les éléments, les mettre en relation, trouver la fonction des supports et le rôle qu'ils jouent dans la vie sociale.

c) **Autour de chants** et comptines en langue maternelle : situer le chant (quand est-il chanté, le comprendre, l'apprendre, le chanter. Ce type de support, surtout pour les comptines, peut permettre un travail sur l'écoute des phonèmes spécifiques de la langue maternelle.

d) **Autour d'objets** spécifiques jouant un rôle dans la communauté : à quoi sert l'objet ? comment est-il ? Quand l'utilise-t-on ? Quel rôle joue-t-il dans la communauté ? Ce type de support peut permettre une mini-enquête auprès de la famille. Parmi ces objets peuvent figurer des jouets traditionnels.

e) **Autour d'activités quotidiennes** (cuisine, chasse, pêche, construction de carbets, travail à l'abattis...).

f) **Autour de coutumes** (fêtes propres à la communauté par exemple) : Quand ? Pourquoi ? Comment cela se passe-t-il ? Ici encore, cela peut être l'occasion d'enquêtes.

Chaque fois que l'occasion se présentera il sera utile de faire remarquer à l'enfant comment fonctionne la langue (marques du singulier, du pluriel ; expression du passé ; mots désignant la localisation etc...). De même il sera utile que ces activités permettent l'acquisition de concepts de base (espace, temps...).

## Lettre de mission 2005 (fin)

### II. FONCTION DE MEDIATION ENTRE LES FAMILLES ET L'ECOLE

a) **Participation active à l'accueil** des enfants au début d'année et le matin à l'école. Ils sont à la disposition des enfants qui ont aussi la possibilité d'exprimer un besoin, une demande ou un souhait dans leur langue. voire même de parler d'un problème qui les tracasse, ou de régler un conflit avec un autre enfant.

Tout au long de la journée de classe, et pendant la récréation, ils pourront être amenés ponctuellement à jouer ce rôle.

#### b) Avec les familles

##### 1°) Accueil

Lors de la première prise de contact avec l'école, les familles qui le désirent peuvent bénéficier du rôle d'interprète du médiateur culturel et bilingue, ainsi que pendant toute l'année scolaire. Toutefois, il faudra veiller à préserver la disponibilité des médiateurs pendant l'accueil des enfants le matin à leur arrivée à l'école. De même, lorsqu'il est institué un temps d'accueil des parents à l'école, le médiateur seconde le directeur et lui sert d'interprète.

##### 2°) Lisibilité de l'école

Le médiateur culturel et bilingue doit être en mesure d'expliquer dans la langue des parents, l'organisation, le fonctionnement et les activités scolaires. Par exemple, toute correspondance écrite peut être traduite, ou explicitée oralement si nécessaire. Il peut conseiller aux parents de préparer les enfants à un enseignement dans une langue étrangère et les inciter à s'intéresser au parcours de leur enfant, même s'ils ne parlent pas la langue d'enseignement.

##### 3°) Interaction entre parent et enseignant

Lorsque les parents ont besoin de solliciter les enseignants (ou vice-versa), le médiateur peut intervenir afin de faciliter la communication entre les uns et les autres.

4°) Lors du conseil d'école, le médiateur culturel et bilingue peut répercuter les observations, questions et demandes d'informations des parents, si nécessaire. Il seconde également le directeur en jouant le rôle de traducteur.